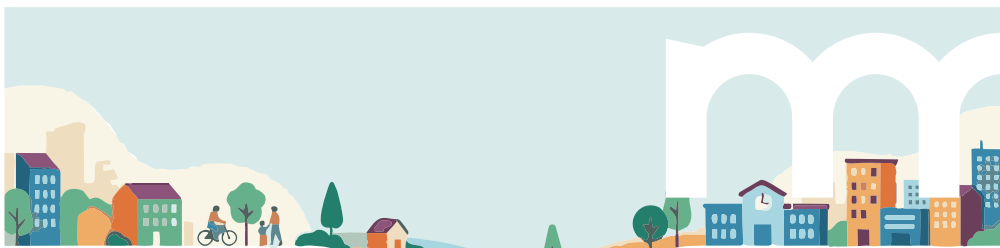


Le Contrat Local de Santé (CLS)

Agir au cœur des territoires



FONDEMENTS ET OBJECTIFS DU CLS



Un partenariat stratégique territorial
Co-porté par l'Agence Régionale de Santé et les collectivités territoriales.



Réduire les inégalités de santé
Agir au plus près des populations pour garantir une offre de soins de proximité.



Une vision transversale de la santé
Intègre la santé mais aussi le logement, l'environnement, le travail et l'éducation

MISE EN ŒUVRE ET ZONES D'ACTION



Une stratégie co-construite
Un programme d'actions pluriannuel défini en commun selon les besoins locaux réels.



4 piliers d'intervention majeurs
Promotion de la santé, prévention, politiques de soins et accompagnement médico-social.



Des territoires cibles prioritaires
Priorité aux zones rurales isolées et aux quartiers urbains en difficulté.



ROMANS SUR ISÈRE